

## Code de la montagne

*30 ans après l'adoption de la loi montagne, LexisNexis publie la 1<sup>re</sup> édition du Code de la montagne à jour au 15 août 2014 qui réunit tous les textes relatifs à la matière.*

Préfacée par Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, cette première édition regroupe tous les textes sur le droit la montagne, actuellement présents dans 26 codes différents pour faciliter son accès à tous les professionnels de la montagne, élus et fonctionnaires, chefs d'entreprise et syndicalistes, universitaires et auxiliaires.

Conçu par l'**Association nationale des élus de la montagne (ANEM)**, avec le concours de **LexisNexis**, en conformité avec l'article 79 de la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, ce code est le premier recueil de la législation et de la réglementation applicable aux territoires de montagne. Cette première édition du Code a été soutenue par le Groupe La Poste, partenaire de l'ANEM.

Afin de donner aux utilisateurs du code une vision complète de l'originalité du droit de la montagne, l'ouvrage comprend une partie introductive éclairant ses grands principes rédigée par Robert de Caumont, rapporteur de la loi montagne du 9 janvier 1985 à l'Assemblée nationale, en liaison avec Louis Besson, président de la commission d'enquête parlementaire et de la commission spéciale de l'Assemblée nationale.



Le lecteur y trouvera également :

- les dispositions législatives ;
- les dispositions réglementaires ;
- les principaux aspects du droit communautaire.

L'avant-propos est signé par Frédérique Massat, députée de l'Ariège, et Laurent Wauquiez, député de la Haute-Loire, respectivement présidente et secrétaire général de l'ANEM, lors de la 1<sup>ère</sup> édition.

### À propos de l'ANEM - [www.anem.org](http://www.anem.org)

Avec son président Laurent WAUQUIEZ, député de la Haute-Loire, et sa secrétaire générale, Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère, l'ANEM se mobilise pour faire respecter la spécificité des territoires de montagne dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national (article 1er de la loi Montagne). L'Association qui revendique le droit à la différence et la nécessité d'adapter des dispositions générales aux particularités de près d'un quart du territoire national est engagée au quotidien dans les instances et les assemblées locales, nationales et européennes. Elle rassemble quelque 4 000 communes et intercommunalités, 43 départements, 12 régions, et plus de 250 parlementaires.

### À propos de LexisNexis® en France – [www.lexisnexus.fr](http://www.lexisnexus.fr)

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme de logiciels Poly, JurisClasseur, D.O, etc.

**Contact Presse : Nathalie Beauvillain - 01 71 72 47 79 - [nathalie.beauvillain@lexisnexus.fr](mailto:nathalie.beauvillain@lexisnexus.fr)**

---